



Sections Varoises

CDAS du 19 décembre 2014

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Ce CDAS se tient après plus de deux ans d'exercice du gouvernement dans une période affirmée de crise d'austérité pour l'ensemble de nos concitoyens.

Les agents sont en droit d'attendre des nouveaux ministres d'être reconnus à la hauteur de leur valeur professionnelle.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Et bien, ce sont 2546 postes qui vont être supprimés dans les ministères économiques et financiers en 2015, mettant encore d'avantage sous pression des agents aux conditions de travail fortement dégradées.

Les agents des Finances n'y croient plus, eux qui voient leurs missions de plus en plus mises à mal, avec des effectifs de plus en plus restreints et des salaires qui n'augmentent toujours pas après l'annonce du blocage du point d'indice jusqu'en 2017.

En ces temps troublés par une remise en cause des services publics, par les affaires politico-économiques, on continue à nous dire que les services des ministères économiques et financiers ne sont pas prioritaires.

Alors oui, les agents sont indignés d'entendre de tels propos, eux qui sont principalement dédiés au contrôle fiscal et au contrôle de la vie économique.

Ils sont indignés de voir leur mission de contrôle fiscal dévoyée alors que la fraude représente 60 à 80 milliards d'euros chaque année.

Ils sont indignés de voir que la DGCCRF se délite alors que la sécurité et la santé des citoyens sont en péril. Ils sont consternés par le démantèlement des services de la douane.

Depuis 1989, l'action sociale au ministère s'est améliorée par l'élargissement des prestations, l'amélioration du réseau des délégations, la couverture de l'ensemble du territoire par les assistantes du service social. Or, dans cette période troublée et de récession en tout genre, où les agents sont de plus en plus dans l'attente d'action sociale de proximité, le secrétariat général n'a cessé de supprimer des emplois dans les

délégations et d'alourdir toutes les procédures par le biais de Chorus et la politique de marchés publics choisie.

Concernant l'ordre du jour important qui va nous occuper aujourd'hui :

Au point de vue budgétaire, le nouveau calcul de répartition entre départements, proposé initialement au CNAS pour 2015, prévoyait une baisse de 17% du budget du Var. La copie a été revue. Cependant, le Crédit d'Action Local du Var 2015 devrait être amputé de plus de 3000 euros.

De plus, la réserve de précaution augmente encore cette année et passe de 7% à 8 %. Comme chacun sait que cette réserve n'est jamais levée, au final, c'est une baisse supplémentaire du budget de l'action sociale qui est actée.

Dans une période où les agents des ministères économiques et financiers subissent, au même titre que tous les salariés, les conséquences de la crise économique, avec en particulier une détérioration de leur pouvoir d'achat, Les OS signataires considèrent que le projet de budget au titre de l'action sociale est loin de répondre à leurs attentes.

D'ailleurs, à ce jour, aucune proposition concernant le BIL 2015 n'a encore été présentée. Nous avons appris que les marchés concernant les prestations ont été passés par le CRC. Sur quelles bases ? pour quels types de prestations ? Quels ont été les avis recueillis ?

Toujours au niveau budgétaire, l'ancien président du CDAS avait acté en 2013 que les **intérêts moratoires** devaient être imputés sur le budget de fonctionnement et non venir impacter le BIL.

Or, cette année, une ligne de 248.10 euros apparaît au BIL 2014 ! Faut-il en déduire que la Direction ne respecte pas les engagements tenus par l'un de ses représentants ?

Enfin, l'ensemble de la Fonction Publique souffre de pénurie de **Médecins de Prévention**.

Comme nous l'avons déjà dénoncé, les campagnes de visites médicales obligatoires, les visas pour l'obtention de matériel spécifique, les entretiens avec les agents en détresse, sont autant de missions normalement dévolues au médecin de prévention qui n'ont pu être menées depuis longtemps malgré l'assurance affichée par l'administration du soutien du médecin coordinateur régional.

Les recherches d'une solution alternative par le recours à un médecin du travail à temps partiel n'ont pas abouti. Les actions de médecine de prévention ne seront toujours pas menées dans notre département.

Cette situation est inacceptable et intolérable, de plus de la part d'un état employeur qui se veut exemplaire.

Alors, quid de la santé des agents ? Doit-elle être bradée sur l'autel des économies budgétaires de l'Etat ?

Nous exigeons encore le recrutement d'un médecin de prévention à temps complet.

Dans un contexte de réformes et de restructurations dans toutes les directions de nos ministères, la politique de l'action sociale n'est pas à la hauteur des enjeux.

Nous exigeons une action sociale de haut niveau au plus près des agents actifs et retraités.

Nous demandons l'annexion de la présente déclaration liminaire au procès verbal du CDAS du 19 décembre 2014.